



**Signature d'une convention de partenariat  
entre les groupements d'intérêt public  
Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et Pix**

Communiqué, 9 septembre 2019

**Agir pour le développement des compétences numériques  
des personnes en situation d'illettrisme**



14 millions de français sont en situation d'illectronisme<sup>1</sup>. Parce qu'elles sont aussi en situation d'illettrisme, 20 % d'entre elles subissent une double peine.

**Les personnes en difficulté avec les compétences de base ont besoin, elles-aussi, de maîtriser les bases du numérique. Pour qu'elles puissent être accompagnées vers des solutions adaptées, elles doivent pouvoir, comme tous les citoyens, mesurer leur niveau. Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et Benjamin Marteau, directeur du groupement d'intérêt public Pix, signent ce jeudi 12 septembre 2019 une convention de partenariat visant à travailler de concert pour rendre la plateforme Pix encore plus accessible aux personnes en difficulté avec les compétences de base. Cette convention est l'illustration de cette nécessité de réunir toutes les compétences pour que, face aux enjeux des transformations en cours, personne ne soit laissé au bord du chemin.**

L'accompagnement de tous vers l'autonomie numérique est au cœur des missions des GIP Pix et ANLCI. C'est parce que de nombreux partenaires de l'ANLCI agissent déjà au sein de leur organisation pour favoriser le développement de compétences numériques pour les personnes en situation d'illettrisme, qu'il est aujourd'hui nécessaire de les faire connaître.

Cette coopération renforcée entre les deux groupements d'intérêt public **permettra ainsi de rendre davantage accessible l'utilisation de Pix, la plateforme d'évaluation et de développement des compétences numériques, ouverte à tous y compris à ceux ayant des difficultés avec les compétences de base.**

Trois axes de collaboration ont été définis dans le cadre de ce partenariat :

- adapter le contenu des tests Pix aux personnes ayant des difficultés avec les compétences de base,

<sup>1</sup> Rapport France Stratégie « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique », juillet 2018

- sensibiliser à l'utilisation de Pix dans l'accompagnement au développement des compétences numériques des personnes en situation d'illettrisme,
- mettre à disposition la plateforme de gestion Pix Orga auprès de structures ambassadrices en partenariat avec l'ANLCI dans le cadre de parcours visant la maîtrise des compétences numériques de base.

L'ANLCI et Pix ont lancé leur collaboration en janvier dernier autour de deux volets :

- l'utilisation du **français facile** dans les consignes des questions,
- la sensibilisation des organismes du réseau de l'ANLCI à l'utilisation de Pix.

Les retours d'usage des tests de la plateforme Pix ont montré l'intérêt des acteurs de la formation de base pour cet outil. Depuis la signature de la charte « pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! », l'ANLCI et ses partenaires rappellent que le numérique est à la fois **un levier** pour apprendre, qu'il offre **un contexte** motivant et qu'il propose des **supports** d'apprentissage qui, avec la compétence numérique, embarquent toutes les compétences de base : lire, écrire, compter...

Face aux besoins d'accompagnement des personnes en difficulté avec les compétences de base, les intervenants qui sont au contact de ces personnes s'accordent sur la nécessité de former et d'outiller tous les acteurs mobilisés pour la maîtrise du numérique. La professionnalisation de tous les acteurs, de la formation, de la médiation, de l'accompagnement, est un enjeu majeur. Il s'agit que chacun, à la place qui est la sienne, prenne conscience du problème particulier que rencontrent les personnes en situation d'illettrisme. Cet enjeu est au centre de cette convention de coopération, et se traduit concrètement par l'accès pour les structures ambassadrices et intervenants mobilisés dans le cadre des actions de l'ANLCI - à Pix Orga, la plateforme dédiée à la création de parcours d'évaluation ciblés, au suivi des résultats et à l'analyse des besoins prioritaires de formation à l'échelle individuelle et collective.

**Vous êtes invités à participer à la signature de cette convention qui se déroulera dans les locaux du centre de formation de l'association ESPEREM, partenaire de l'ANLCI, lors de l'organisation de trois ateliers-panels d'usage de la plateforme Pix par des stagiaires d'ESPEREM avec la collaboration des responsables de Pix.**

Ces panels sont organisés dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme 2019.

Rendez-vous pour cette signature :

Jeudi 12 septembre dès 14 h  
dans les locaux du Centre de Formation ESPEREM,  
134 avenue du Général Leclerc, 75014 Paris,  
Métro Porte d'Orléans

## En savoir plus



Parce que le numérique doit être un levier pour apprendre, parce qu'il participe à la prévention de l'illettrisme et qu'il peut faciliter la maîtrise des compétences de base, l'ANLCI et ses 76 partenaires signataires en 2016 de la charte « [pour que le numérique profite à tous](#) » participent à l'indispensable transition numérique. Ils rappellent la nécessité de rendre les environnements numériques plus accessibles et d'offrir un accompagnement humain visant l'autonomie des personnes confrontées à l'illettrisme dans la société numérique d'aujourd'hui.

Pour concrétiser ces engagements, l'ANLCI contribue au développement des solutions destinées à ces personnes dans le cadre des actions portées par ses partenaires. Pour aller plus loin, elle propose une démarche de formation au numérique fondée sur une approche d'apprentissage contextualisé intégratrice de toutes les compétences de base.

C'est le défi auquel nous sommes confrontés, suite à l'accélération de la digitalisation de la société et en particulier la dématérialisation des services publics. L'ANLCI et ses partenaires sont totalement mobilisés pour que « l'illettrisme numérique » ne prenne pas racine, aggravant ainsi les situations des personnes en difficulté avec les compétences de base.

Contacts presse : Virginie Lamontagne – [virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr](mailto:virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr) – 06 07 77 65 48 - <http://www.anlci.gouv.fr>

Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme : <https://www.illettrisme-journees.fr> #JNAI2019



Initié dans le cadre du dispositif Startup d'État en 2016, [pix.fr](http://pix.fr) est le service public en ligne qui permet à chacun – élèves, étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi, retraités, personnes éloignées du numérique etc. – de mesurer son niveau de compétences numériques tout au long de la vie et gratuitement, grâce à des tests ludiques, orientés sur la pratique, personnalisés selon son niveau ; et de valoriser ensuite ses acquis en passant la certification Pix, reconnue par l'État et le monde professionnel. Pix est la nouvelle certification des compétences numériques de tous les élèves et

étudiants de France.

Pix accompagne d'autre part employeurs, médiateurs, et services publics de l'emploi, pour répondre aux défis de la transformation numérique de notre société et de notre économie.

Contacts presse : [communication@pix.fr](mailto:communication@pix.fr) <http://pix.fr>